

## **LEGARÉ** Roger, Jacques

### **Etat civil :**

Né en juillet 1920<sup>1</sup> à Pougues-les-Eaux (Nièvre).

### **Famille :**

Fils de Maurice Gaston Légaré, fraiseur outilleur aux Ets. Durand-Hannequin à Boulogne (Seine), et de Jeanne Dumay, sans profession, marié à Eliane Suzette Coste, contrôleur des Postes, le 27 août 1949 à Boulogne-Billancourt (Seine).<sup>2</sup> Un enfant, Jean, né le 5 septembre 1951 (à la date de 1976).<sup>3</sup>

Remarié avec Joëlle Auffret : un enfant, Josselin, né le 10 septembre 1980.

### **Position :**

Ingénieur général des télécommunications en retraite<sup>4</sup> à compter du 30 juillet 1985 (arrêté du 12 mars 1985).<sup>5</sup> Admis sur sa demande au bénéfice du congé spécial en sa qualité d'ancien directeur d'administration centrale (décret du Président de la République du 15 juin 1982 à compter du 15 juin 1982).<sup>6</sup>

### **Formation :**

Suit les cours de l'Ecole Pratique de Commerce et d'Industrie de Puteaux (Seine) section P.T.T. du 1er octobre 1934 au 3 juin 1938 (dont une quatrième année pour préparer le concours des P.T.T.)<sup>7</sup>, Certificat d'Etudes Primaires 30 juin 1932<sup>8</sup>, C.A.P. d'ajusteur fraiseur en 1937, Brevet d'Enseignement Industriel en juillet 1937.<sup>9</sup> Travaille à la S.N.C.A.C. à Billancourt.<sup>10</sup> En 1938 continue ses études à l'Ecole pratique de Puteaux.<sup>11</sup> Se présente au concours de vérificateur des installations électromécaniques du 18 juillet 1938.<sup>12</sup> Suit le cours de vérificateur stagiaire des I.E.M. du 16 novembre 1938 au 25 mars 1939 dont il sort 61è/106.<sup>13</sup> Suit le cours Service Ecole de Téléphonie Automatique à Paris Téléphone du 27

---

<sup>1</sup> Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, F.O.-P.T.T., 1967, p. 27. BHPT : PC 00463.

<sup>2</sup> Extrait du registre des actes de mariage, 10 octobre 1949, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/10.

<sup>3</sup> Préfecture de la région parisienne, Fiche de notation, 6 janvier 1976, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/10.

<sup>4</sup> Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications, annuaire 1999 E.N.S.T. et E.N.S.T. Bretagne, Paris, AIST éditeur, 1999, p. B 140.

<sup>5</sup> Dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/10.

<sup>6</sup> Ampliation de l'arrêté du 15 juin 1982, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/10.

<sup>7</sup> Attestation du directeur de l'Ecole pratique de commerce et d'industrie de Puteaux, 3 juin 1938, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/10.

<sup>8</sup> Copie du certificat d'Etudes Primaires, 30 juin 1932, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/10.

<sup>9</sup> Attestation du directeur de l'Ecole pratique de commerce et d'industrie de Puteaux, 3 juin 1938, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/10.

<sup>10</sup> Feuille n°886 de renseignement d'admission au concours d'IEM stagiaire, s.d., dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/10.

<sup>11</sup> Feuille n°886 de renseignement d'admission au concours d'IEM stagiaire, s.d., dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/10.

<sup>12</sup> Lettre manuscrite de R. Légaré à "Monsieur le Directeur", 8 mai 1938, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/10.

<sup>13</sup> Notice de R. Légaré du cours de vérificateur stagiaire des IEM, s.d. (mars 1939), dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/10.

mars au 6 juin 1939 dont il sort 10è/35.<sup>14</sup> Suit le stage de Vérificateur des Installations Electromécaniques à Paris Téléphone du 27 mars au 1er août 1939 dont il sort 10è/35.<sup>15</sup> Brevet de Téléphonie Automatique le 1er septembre 1939.<sup>16</sup> Suit avec succès le cours de Mathématiques Générales du Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris en 1943, 1944, 1945.<sup>17</sup> Se présente au concours d'ingénieur des Travaux (branche automatique) des 21 et 22 août 1945.<sup>18</sup> Admissible à la suite des épreuves écrites du concours d'ingénieur élève des Télécommunications des 25, 26, 27 juin 1952 (non reçu) admis d'office à suivre les cours de préparation au même concours de l'année suivante, cours qui s'ouvre du 24 novembre 1952 à la fin mai 1953.<sup>19</sup> Admis au concours d'Ingénieur élève des Télécommunications des 21, 22, 23 juin 1954.<sup>20</sup> Ingénieur - élève à l'E.N.S.T. 1954-1957. Issu du concours interne des P.T.T.<sup>21</sup>

### **Carrière :**

-1938 :

Novembre 1938<sup>22</sup> : Entré dans l'administration en 1938. A sa sortie de l'E.N.S.T. a exercé ses fonctions à l'administration centrale (direction générale des télécommunications) où il était chargé de l'automatisation des centraux téléphoniques. Nommé en 1969 directeur régional des télécommunications à Rennes, puis en 1973 directeur régional des télécommunications à Paris (extra-muros). En mai 1974 il a été promu Ingénieur général à cette même direction régionale.<sup>23</sup> Ingénieur général chargé de la direction des télécommunications de la région parisienne (extra-muros) (en date février 75.)<sup>24</sup> Directeur régional réputé pour son contact avec les agents, et l'un des responsables de l'AIPT militant pour l'autonomie des télécommunications.<sup>25</sup>

-1939 :

11 juin 1939 : Vérificateur des Installations Electromécaniques dans le Nord.<sup>26</sup>

-1940 :

21 février 1940 : Affecté à Paris Téléphone Molitor.<sup>27</sup>

---

<sup>14</sup> Notice de Roger Légaré à sa sortie du stage, juin 1939, dossier personnel, A.N., C.A.C., 97015/10.

<sup>15</sup> Notice de Roger Légaré de fin de stage, août 1939, dossier personnel, A.N., C.A.C., 97015/10.

<sup>16</sup> Avis d'obtention du diplôme à la suite des cours suivis depuis le 27 mars 1939, 1er septembre 1939, dossier personnel, A.N., C.A.C., 97015/10.

<sup>17</sup> Attestation du Président du conseil d'administration du Conservatoire National des Arts et Métiers, 14 mars 1946, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/10.

<sup>18</sup> Lettre manuscrite de R. Légaré au Directeur des Services d'Enseignement, 6 juillet 1945, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/10.

<sup>19</sup> Lettre dactylographiée du sous-directeur du personnel Begoud à R. Légaré, 20 novembre 1952, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/10.

<sup>20</sup> Feuille de résultats du concours, s.d. (juin 1954), dossier personnel, A.N., C.A.C., 97015/10.

<sup>21</sup> Michel Atten, François du Castel, Marie Pierre, Les Télécoms. Histoire des Ecole supérieures des télécommunications 1840-1997, Paris, Hachette, 1999, p. 90.

<sup>22</sup> Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, F.O.-P.T.T., 1967, p. 27. BHPT : PC 00463.

<sup>23</sup> Messages des Postes et Télécommunications, n°286, novembre 1979, p. 26.

<sup>24</sup> Postes et Télécommunications, n°230, février 1975, p. 11.

<sup>25</sup> Michel Atten, François du Castel, Marie Pierre, Les Télécoms. Histoire des Ecole supérieures des télécommunications 1840-1997, Paris, Hachette, 1999, p. 90.

<sup>26</sup> Feuille de carrière n°892-1, dossier personnel, A.N., C.A.C., 97015/10.

-1941 :

16 juin 1941 : -Vérificateur des Installation Electromécaniques (arrêté du 12 avril 1941 exécution à compter du 16 juin 1941).<sup>28</sup>

-Contrôleur des Installations Electromécaniques (CT CIEM) (arrêté du 12 avril 1941 exécution à compter du 16 juin 1941).<sup>29</sup>

-1943 :

1er janvier 1943 : Contrôleur des Installations Electromécaniques à Paris Molitor.<sup>30</sup> En tant que CIEM à Paris centre téléphonique Molitor, présente “ le schéma d’un dispositif d’essais que vous avez réalisé en vue de la vérification du multiplage des broches r et s des chercheurs traducteurs. Ce dispositif permet de déceler aisément divers défauts auxquels sont dus la plupart des anomalies de fonctionnement des compteurs de traducteurs et par suite, les erreurs statistiques de trafic. Il témoigne de vos connaissances techniques et de votre souci d’améliorer les conditions d’entretien des installations confiées à vos soins. Je suis très heureux de vous exprimer ma vive satisfaction pour le travail que vous avez ainsi fourni. ”<sup>31</sup>

-1945 :

16 février 1945 : Contrôleur des Installations Mécaniques (C.I.E.M.) à Paris Téléphone “ A ” (Direction des services télégraphiques et téléphoniques de Paris, Molitor) muté à la Direction des Services d’enseignement (arrêté n°9B du 5 février 1945 à compter du 16 février 1945)<sup>32</sup>, instructeur de téléphonie au services d’enseignements.<sup>33</sup>

-1946 :

16 février 1946 : Nommé Ingénieur des travaux (branche téléphonie automatique) à Orléans (arrêté du 11 février 1946 à compter du 16 février 1946).<sup>34</sup>

21 octobre 1946 : Détaché à la Section Technique Téléphone Direction Générale des Télécommunications (D.G.T. Administration centrale)<sup>35</sup>, Section surchargée du fait de la Reconstruction, de l’augmentation du trafic exigeant des modifications d’installations, de l’adjonction de positions nouvelles voire la création de nouveaux centraux.<sup>36</sup>

-1947 :

1er mai 1947 : Nommé à la direction des ateliers et du dépôt central du matériel (arrêté du 25 mars 1947 à compter du 1er mai 1947)<sup>37</sup>, 103 boulevard Brune Paris 14<sup>e</sup>, maintenu détaché à la Direction Générale des Télécommunications (D.G.T.).<sup>38</sup>

---

<sup>27</sup>Fiche de personnel n°900, dossier personnel, A.N., C.A.C., 97015/10.

<sup>28</sup>Fiche de personnel n°900, dossier personnel, A.N., C.A.C., 97015/10.

<sup>29</sup>Fiche de personnel n°900, dossier personnel, A.N., C.A.C., 97015/10.

<sup>30</sup>Feuille de carrière n°892-1, dossier personnel, A.N., C.A.C., 97015/10.

<sup>31</sup> Note pour M. Légaré sous le couvert de M. le Chef de Centre Téléphonique Molitor, 4 août 1944, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/10.

<sup>32</sup> Original de l’arrêté, notifié le 13 février 1945, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/10.

<sup>33</sup>Copie de la lettre du directeur des services d’enseignements des P.T.T. au Directeur du personnel contrôleur des IEM, 4 janvier 1945, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/10.

<sup>34</sup> Notification de la nomination, 22 février 1946, dossier personnel, A.N., C.A.C., 97015/10.

<sup>35</sup>Voeux de mutation, Tableau 1947, “ renseignements complémentaires ” sur la situation de Légaré au jour de sa demande, 27 décembre 1946, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/10.

<sup>36</sup>Note pour monsieur le directeur du personnel, 14 juin 1946, dossier personnel, A.N., C.A.C., 97015/10.

<sup>37</sup> Notification de la nomination, 18 avril 1947, dossier personnel, A.N., C.A.C., 97015/10.

-1954 :

15 octobre 1954 : Nommé à l'emploi d'ingénieur - élève (année préparatoire) à l'E.N.S.T. (arrêté interministériel du 2 septembre 1954 à compter du 15 octobre 1954).<sup>39</sup>

-1956 :

1er janvier 1956 : Intégré à compter du 1er janvier 1956 dans l'emploi d'Inspecteur principal adjoint (Réforme des cadres de la Catégorie A, décret n°58-778 du 25 août 1958 *B.O.* 1958-240 P.102 p. 577. Circulaire P1 et 6 du 2 avril 1959 *B.O.* 1959).<sup>40</sup>

-1957 :

1er octobre 1957 : Nommé à l'emploi d'Ingénieur de 3<sup>e</sup> classe des Télécommunications à la Direction Générale des Télécommunications (arrêté interministériel du 30 septembre 1957, à compter du 1er octobre 1957).<sup>41</sup> A été notamment chargé de l'automatisation des centraux téléphoniques à la D.G.T. de 1958 à 1969.<sup>42</sup>

-1965 :

31 décembre 1965 : Nommé à l'emploi d'Ingénieur en chef des télécommunications à la Direction Générale des Télécommunications (arrêté interministériel du 6 avril 1966 à compter du 31 décembre 1965)<sup>43</sup>, à Marseille DRT.<sup>44</sup>

-1969 :

1er avril 1969 : Nommé à l'emploi de Directeur régional des Télécommunications à Rennes et titularisé dans le grade correspondant (arrêté du 25 février 1969 à compter du 1er avril 1969) en remplacement de M. François Thomas nommé Ingénieur général au C.N.E.T.<sup>45</sup>

-1973 :

19 mars 1973 : Muté à la Direction Régionale des Télécommunications de Paris Extra - Muros (arrêté du 10 avril 1973 à compter du 19 mars 1973).<sup>46</sup>

8 novembre 1973 : Directeur régional des Télécommunications, chargé par intérim de la Direction des Télécommunications de la Région de Paris (Extra - Muros) (ampliation de l'arrêté n°151A du 8 novembre 1973 à compter du 8 novembre 1973).<sup>47</sup>

---

<sup>38</sup> Attestation de la Direction du Personnel, 23 novembre 1949, dossier personnel, A.N., C.A.C., 97015/10.

<sup>39</sup> Notification de la nomination, 28 septembre 1954, dossier personnel, A.N., C.A.C., 97015/10.

<sup>40</sup> Note pour M. Légaré, 29 avril 1959, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/10.

<sup>41</sup> Notification de la nomination, 9 novembre 1957, dossier personnel, A.N., C.A.C., 97015/10.

<sup>42</sup> INF. TELECOM ET TELEMATIQUE, n°1230, 8 mars 1982, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 840665 (F 90 bis 6345).

<sup>43</sup> Notification de la nomination, 26 avril 1966, dossier personnel, A.N., C.A.C., 97015/10.

<sup>44</sup> Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Établissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, F.O.-P.T.T., 1967, p. 27. BHPT : PC 00463.

<sup>45</sup> Notification de la nomination, 4 mars 1969, dossier personnel, A.N., C.A.C., 97015/10.

<sup>46</sup> Notification de mutation, 19 avril 1973, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/10.

<sup>47</sup> Ampliation de l'arrêté, s.d., et notification de nomination, 13 décembre 1973, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/10.

-1974 :

1er janvier 1974 : Nommé et titularisé Ingénieur général chargé de la Direction des Télécommunications de la Région de Paris (Extra - Muros) (ampliation de l'arrêté n°54A du 23 avril 1974, arrêté n°2876 du 8 novembre 1973).<sup>48</sup>

-1975 :

12 février 1975 :- Création et mise en place de l'organigramme "T" pour les Télécommunications. "L'introduction progressive de la gestion par objectif au sein des services des télécommunications suppose la définition, la mise au point et la normalisation préalables d'outils de gestion tels que l'organigramme, la description de poste, le tableau de bord. La présente instruction traite uniquement du rôle et de la manière d'élaborer des organigrammes suivant des conventions identiques dans tous les services. Ces derniers ont pour objectif principal la clarification des liens hiérarchiques et des responsabilités générales de chacun aux différents niveaux de l'organisation. Un modèle normalisé d'organigramme, l'organigramme "T", a été mis au point avec certains services des Télécommunications et étendu à l'ensemble des services en 1974. Désormais, les organigrammes "T", qui font l'objet de cette instruction, doivent être utilisés par l'ensemble des services des Télécommunications et se substituent donc, le cas échéant, aux organigrammes type "AFNOR" utilisés par certains services. (...) " (Instruction du 12 février 1975).<sup>49</sup>

-Création d'un Tableau de bord des agences commerciales des Télécommunications. (Instruction du 12 février 1975).<sup>50</sup>

20 février 1975 : nommé membre suppléant de Pierre Lestrade (précédemment membre suppléant de Gérard Théry) en qualité de représentant de l'Etat à l'assemblée des membres du groupement d'intérêt économique dit Société mixte pour le développement de la technique de la commutation dans le domaine de télécommunications (SOCOTEL<sup>51</sup>) (décret du 20 février 1975 *J.O.* du 1er mars 1975 p. 2377).<sup>52</sup>

23 décembre 1975 : création de 24 centres principaux d'exploitation à Paris (Paris Anjou, Auteuil, Carnot, Elysées, Gutenberg, Masséna, Nord, Passy, Raspail, Turbigo, Vaugirard, Voltaire, Alésia, Grésillons, Maillot, Michelet, Molitor, Robinson, Alfortville, Fontanay, Gravelle, Ivry, Flandre, Saint-Denis). (Arrêté n°4030 du 23 décembre 1975).<sup>53</sup>

-1979 :

8 octobre 1979 : Nommé directeur de la Direction de l'Équipement et des Transports à la Direction Générale des Postes en remplacement de H. Mongas (décret du 8 octobre 1979 à compter du 8 octobre 1979 *J.O.* du 10 octobre 1979 p. 2536).<sup>54</sup> Direction qui jusqu'ici était dépendante de la direction des services postaux, [et qui] vient d'être rattachée à la direction de l'équipement et des transports à la tête de laquelle a été récemment nommé R. Légaré. L'idée maîtresse en la matière est de séparer la définition et l'expression des besoins de la réalisation

<sup>48</sup> Ampliation de l'arrêté, s.d., et notification de nomination, 6 mai 1974, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/10.

<sup>49</sup> Bulletin Officiel des PTT, 1975, "Bleu", diff. B, doc. 48, T 8, p. 91. CHP.

<sup>50</sup> Bulletin Officiel des PTT, 1975, "Bleu", diff. B, doc. 48, T 8, p. 91. CHP.

<sup>51</sup> La Société d'Economie Mixte SOCOTEL a été créée par une ordonnance du 8 septembre 1958.

<sup>52</sup> Photocopie du *J.O.* du 1er mars 1975, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/10.

<sup>53</sup> Bulletin Officiel des PTT, 1975, "Bleu", diff. A, doc. 420, T 70, p. 501. CHP.

<sup>54</sup> Ampliation du décret, 8 octobre 1979, et photocopie du *J.O.* du 10 octobre 1979, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/10.

des prototypes et de la mise en oeuvre des programmes d'équipements. Et rendre la direction des Equipements responsable de la réalisation. Cette politique industrielle qui commence à être mise en place fait suite à une étude faite au cabinet de la DGP en mars dernier. Elle pourrait dans un avenir plus lointain prendre une plus grande ampleur.<sup>55</sup>

-1982 :

Mars 1982 : Entre au sein du groupe de la Compagnie Générale d'Electricité (C.G.E.) comme chargé de mission auprès de la Direction générale du département commutation de sa filiale C.I.T. - Alcatel et placé ainsi auprès de M. Christian Fayard.<sup>56</sup>

### **Activités politiques, syndicales, associatives :**

-1963 :

Participe au congrès de la Fédération des Ingénieurs des Télécommunications de la Communauté Européenne qui a lieu à Rome du 30 septembre au 5 octobre 1963, bénéficie à ce titre en même temps que MM. Noat, Loffredo, Vialaron d'une autorisation d'absence de 6 jours ouvrables.<sup>57</sup>

### **Décorations, distinctions honorifiques :**

-1961 : décembre : Chevalier de la Légion d'honneur le 28 décembre 1961 (arrêté du 28 décembre 1961, *J.O.* du 31 décembre 1961<sup>58</sup>).

-1975 : janvier : Officier de la Légion d'honneur (décret du 27 décembre 1974 paru au *J.O.* le 1er janvier 1975).<sup>59</sup>

-1964 : juillet : Chevalier des Palmes Académiques (nommé par le ministre de l'Education Nationale sur proposition du ministre des P.T.T., décret du 2 juillet 1964 *J.O.* du 11 juillet 1964).<sup>60</sup> Officier de l'Ordre National du Mérite le 11 mars 1969.<sup>61</sup> Commandeur Ordre National du Mérite<sup>62</sup>. Commandeur de l'Ordre National du Mérite le 21 juin 1979 (décret du 14 juin 1979, *J.O.* du 21 juin 1979).<sup>63</sup>

### **Oeuvres, articles, rapports, cours, violon d'Ingres, entretiens :**

-1966 :

Avec G. Betoux : "Données et perspectives nouvelles de la technique et de l'exploitation".<sup>64</sup>

---

<sup>55</sup> La Lettre hebdo. L'hebdomadaire des activités économiques et financières liées à la Poste, 29 octobre 1979, n°22, Archives P.T.T., A.N., C.A.C., 840665/4 (F 90 bis 6345).

<sup>56</sup> La Lettre hebdo. L'hebdomadaire des activités économiques et financières liées à la Poste, 29 mars 1982, n°143, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 840665/4 (F 90 bis 6345).

<sup>57</sup> Lettre dactylographiée du Directeur du Personnel Begoud au Directeur général des Télécommunications, 24 septembre 1963, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/10.

<sup>58</sup> Bulletin Officiel des P.T.T., 1961, A Cab 12, doc 345, p. 69.

<sup>59</sup> Postes et Télécommunications, n°230, février 1975, p. 11.

<sup>60</sup> Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications, annuaire 1999 E.N.S.T. et E.N.S.T. Bretagne, Paris, AIST éditeur, 1999, p. B 140. Photocopie du directeur du personnel, 29 juillet 1964, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/10.

<sup>61</sup> Préfecture de la région parisienne, Fiche de notation, 6 janvier 1976, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/10.

<sup>62</sup> Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications, annuaire 1999 E.N.S.T. et E.N.S.T. Bretagne, Paris, AIST éditeur, 1999, p. B 140.

<sup>63</sup> Bulletin Officiel des P.T.T., 1979, "Saumon", Cab., 236 cab 8, p. 1.

<sup>64</sup> Cahiers d'études et d'information. Courrier - Revue trimestrielle, n°51, 1er trimestre 1966.

Avec J. Dondoux et J.C. Lavenir, “ Introduction d’équipements électroniques dans les autocommutateurs téléphoniques ”, Commutation et électronique, n°11, décembre 1965, p. 82-86 (Evolution inévitable du passage des autocommutateurs Crossbar aux autocommutateurs électroniques dans toutes les fonctions où il faut traiter l’information).

Avec J.-C. Lavenir : “ Taxation électronique centralisée ”, Bulletin d’informations techniques des télécommunications, n°31, octobre 1966, p. 25-32 (Passage de la taxation téléphonique sur relevé des compteurs individuels à la taxation téléphonique centralisée sur des autocommutateurs Crossbar).

-1965 :

“ La commutation dans le réseau téléphonique français ”, Télécom, n°8, juillet 1965, p. 8-14.

-1960 :

Eléments de téléphonie automatique : systèmes L. 43, Crossbar, Pentaconta et CP 400, Paris, Direction des Services d’enseignement des P.T.T., 1960, 1961, 1965.<sup>65</sup>

“ Les autocommutateurs Crossbar du réseau téléphonique français [1ère partie] ”, Bulletin d’information technique des télécommunications, octobre 1960, p. 4-18.

Etude détaillée des circuits des autocommutateurs Crossbar français, t. 1 : Le Pentaconta, Paris, Imprimerie Nationale, 1960.<sup>66</sup>

-1968 :

Les Systèmes Crossbar en téléphonie automatique. 01 : Le Pentaconta, Paris, Eyrolles, 1968, 1970.<sup>67</sup>

-1969 :

Avec J.C. Lavenir et M. Basque : Taxation électronique centralisée de Bordeaux, publication externes du Groupement de Recherches et de Contrôle de Commutation (RCC) du CNET, ronéo, 1969<sup>68</sup> (Taxation de la commutation téléphonique centralisée qui permet de préparer les factures sans intermédiaire humain et dont une unité de prototype a été mise en service dans la région de Bordeaux).

“ L’équipement en autocommutateurs crossbar des centres téléphoniques français (1958-1968) ”, Commutation électronique, n°24, janvier 1969, p. 16-38 (Après une période d’expérimentation, fut prise en novembre 1969, la décision de généraliser l’emploi du système Crossbar pour équiper tous les centraux téléphoniques : CP 400 pour les centres de groupement manuels et les centres locaux rattachés à ces derniers, Pentaconta pour les centres urbains des grandes villes de province et de la région parisienne. La commutation crossbar interviendra en 1972 pour 70% dans le réseau interurbain (4 630 000 équipements de lignes crossbar sur un total de 6 500 000 en tous systèmes). Des études de normalisation du matériel correspondant ont été menées qui ont permis de lancer des séries très importantes d’autocommutateurs et de concevoir des bâtiments types susceptibles d’être construits à base de technique de préfabrication industrielle.)<sup>69</sup>

<sup>65</sup> Cote bibliothèque Ségur : TC 00397.

<sup>66</sup> BHPT : TB 00200.

<sup>67</sup> Cote bibliothèque Ségur : TC 00481.

<sup>68</sup> C.N.E.T., Rapport d’activité 1969. Publications, brevets, missions, relations extérieures, Paris, C.N.E.T., 1969, p. 52. Archives P.T.T., A.N., C.A.C., 800333/1 (F 90 bis 2190).

<sup>69</sup> Revue des P.T.T. de France, n°2, Mars - avril 1969, p. 100.

“ L’avenir de la poste, le marché postal de demain ”, in Direction des services postaux de la région de Lille, VII<sup>e</sup> journées d’information des chefs d’établissements postaux, Loos, 29 et 30 mai 1969 (Les perspectives d’évolution du trafic postal d’ici à 1975 et à 1985; le trafic postal sera de plus en plus lié à l’activité économique et sociale du pays; c’est à tort que l’on parle de trafic postal, en fait il existe quatre marchés, quatre demandes différentes selon que l’on examine le trafic des lettres ordinaires, celui des grosses lettres, celui des imprimés et enfin celui des paquets; le poids relatif de la région parisienne ne cessera de décroître par rapport à celui des autres régions françaises dans les années à venir. Les conséquences de l’évolution du trafic postal sur l’avenir de la Poste : les raisons qui peuvent expliquer ce paradoxe; pour lever le paradoxe précédemment évoqué une restructuration fondée sur une remise en cause des idées reçues et des concepts de base s’avère nécessaire.)<sup>70</sup>

-1973 :

Janvier 1973 : Avec F. Le Gall : “ Le raccordement des abonnés ”, Télécommunications, n°6, janvier 1973, p. 27-31.<sup>71</sup>

-1974 :

28 juin 1974 : Avec Henri Bustarret, Emile Julier, Maurice du Mesnil, André Rousselet : “ Le vrai scandale du téléphone ”, Le Monde, 29 juin 1974.<sup>72</sup>

-1975 :

Janvier 1975 : “ L’espace planétaire de Paris ”, Revue française des Télécommunications”, n°14, janvier 1975, p. 34-41.<sup>73</sup>

---

<sup>70</sup> Revue des P.T.T. de France, n°6, novembre - décembre 1969, p. 80.

<sup>71</sup> Rubrique bibliographique de la Revue des P.T.T. de France, n°3, 1973, p. 92.

<sup>72</sup> Revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte “ H IX 3-téléphone depuis 1970 jusqu’à 1976 ”.

<sup>73</sup> Rubrique bibliographique de la Revue des P.T.T. de France, n°3, 1975, p. 80.